

Liminaire

Séverine Minot, André Leclerc et Gratien Allaire

Numéro 25, printemps 2008

Langues officielles et dualité linguistique : structuration de la recherche et partenariats

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019481ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019481ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Minot, S., Leclerc, A. & Allaire, G. (2008). Liminaire. *Francophonies d'Amérique*, (25), 11–18. <https://doi.org/10.7202/019481ar>

Liminaire

Séverine MINOT

Secrétariat des langues officielles
Patrimoine canadien et Université York

André LECLERC

Université de Moncton

Gratien ALLAIRE

Université Laurentienne

En mai 2006, le colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne se tenait à l'Université McGill (Montréal) dans le cadre du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). La problématique et les enjeux de ce colloque intitulé « Langues officielles et dualité linguistique : structuration de la recherche et partenariats » se résument ainsi. D'entrée de jeu, il est clair que les recherches dans le domaine des langues officielles permettent de mieux cerner la situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire ; de comprendre l'attitude des Canadiens et des Canadiennes envers la dualité linguistique du Canada et de mieux cibler les programmes et les projets des organismes publics et communautaires. La recherche ainsi que la diffusion des résultats de recherches sont donc d'une importance fondamentale pour l'avancement des connaissances générales en matière de langues officielles et pour la promotion de la dualité linguistique au Canada. Cependant, la diversité des intervenants dans le domaine de la recherche sur les langues officielles, la distance qui les sépare les uns des autres ainsi que la divergence de leurs intérêts posent un défi de taille. En effet, cette diversité et cette dispersion conduisent à un certain éclatement des efforts en recherche. Il est donc difficile de faire le bilan des projets de recherche en cours, afin de déceler les chevauchements et les lacunes ou d'inciter les chercheurs des différents milieux à orienter leurs recherches vers des usages liés à l'élaboration de politiques et de programmes en appui à la dualité linguistique et aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Des questions se posent donc : devons-nous favoriser une structuration

accrue de la recherche sur les communautés de langue officielle ? Par ailleurs, quelles formes de partenariats nous permettraient de maximiser la pertinence et l'influence de la recherche, sans pour autant la mettre au service d'une ligne d'action inflexible et utilitariste ?

Les principaux organes « producteurs de connaissances » en matière de langues officielles et de dualité linguistique canadienne sont les universités et les universitaires, ainsi que le gouvernement du Canada, ses ministères et organismes. Le gouvernement fédéral finance en effet un nombre important de recherches universitaires, en plus d'effectuer indépendamment des enquêtes ciblées, telle que l'Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles (Statistique Canada). Bien que très peu diffusée dans les réseaux scientifiques, la recherche qui se fait au gouvernement est néanmoins accessible surtout sous forme de statistiques de recensement. Mais au sein des réseaux, il existe généralement peu de ponts qui permettent l'entrecroisement des recherches universitaires et gouvernementales.

D'un autre côté, la recherche universitaire touchant les langues officielles, la dualité linguistique ou les communautés de langue officielle en situation minoritaire est assez abondante, mais la grande majorité des ministères et organismes du gouvernement fédéral n'en exploite pas les retombées. Parallèlement, les intervenants communautaires, c'est-à-dire les personnes qui ont le plus besoin de connaissances empiriques soit pour concevoir des modèles d'intervention communautaire, soit pour valider des demandes d'appui financier, se situent en marge et n'ont qu'un accès restreint à l'information dont ils auraient besoin. C'est dans cette optique que le colloque a tenté d'aborder des questions de structuration et de partenariats.

En 2004, le Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles, un comité interministériel du gouvernement fédéral, a entamé un projet d'inventaire afin de répertorier les recherches gouvernementales touchant les langues officielles, la dualité linguistique et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cet exercice avait pour objectif de déceler les lacunes dans la recherche gouvernementale. Il a permis de constater que les lacunes du corpus gouvernemental n'étaient pas les mêmes que celles de l'ensemble de la recherche dans le domaine et qu'il aurait fallu porter davantage attention à la recherche qui se fait dans d'autres secteurs, notamment en milieu universitaire et dans certains secteurs du milieu

communautaire. En 2005-2006, l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) a entrepris un exercice similaire portant cette fois sur la recherche en milieu universitaire francophone.

C'est lors du colloque de mai 2006 que le professeur Gratien Allaire de l'Université Laurentienne, auteur du rapport *Action prioritaire relative au réseau national de la recherche* préparé pour la Commission de planification de l'AUFC, a présenté un bilan impressionnant, faisant le tour des intervenants qui s'intéressent à la recherche et à sa diffusion¹. Les conclusions du rapport soulèvent de sérieuses préoccupations concernant la relève et le faible appui financier dont bénéficient les organisations et les chercheurs recensés. Pour mieux structurer l'action de l'AUFC, ce rapport recommande que l'AUFC « reconnaisse le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRFC) comme le réseau principal et lui confie la coordination de la recherche » et qu'elle crée « une Commission de la recherche formée d'un chercheur de chacun des établissements membres de l'AUFC ainsi que de représentants du milieu communautaire ». Cette action devrait s'appuyer sur un bureau de coordination relevant des deux réseaux (AUFC et RRFC). Bien qu'elles suscitent des débats passionnés, ces recommandations ciblent bien les enjeux de la structuration de la recherche universitaire francophone en matière de langues officielles.

Si on veut rapidement résumer les discussions sur ce thème, on peut affirmer que les chercheurs du milieu universitaire francophone sont divisés quant au besoin de structurer et de coordonner la recherche. Ils y voient plusieurs avantages : éviter la redondance ; promouvoir les partenariats interuniversitaires et intersectoriels ainsi que le réseautage menant à une meilleure connaissance de ce qui se fait ; mobiliser les chercheurs et cibler les projets pour aller chercher plus de ressources. En contrepartie, plusieurs désavantages ont été signalés : certains interlocuteurs jugent, par exemple, qu'une structuration risque de marginaliser les recherches qui ne s'insèrent pas dans les catégories conventionnelles – l'éducation en milieu minoritaire ; l'identité et la diversité culturelle ; l'immigration et l'intégration ; l'aménagement et les politiques linguistiques –, c'est-à-dire les catégories de recherches plus facilement subventionnées par les ministères et les agences gouvernementales et par le secteur public dans son ensemble, y compris au niveau provincial.

À la suite de ce rapport et de ces discussions, l'AUFCA a décidé de donner suite aux principales recommandations du rapport du professeur Allaire². Un *Plan de soutien à la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire* a d'ailleurs été adopté et un coordonnateur embauché.

Il reste encore beaucoup à faire pour ouvrir les canaux d'échange entre les secteurs gouvernementaux, universitaires et communautaires à l'échelle du Canada ; pour élargir la portée de nos inventaires et de nos bilans afin d'y inclure les recherches qui se font dans toutes les universités canadiennes, y compris les universités anglophones, ainsi que les recherches portant sur des thématiques en marge des courants conventionnels ; pour cerner les lacunes et trouver des moyens de les combler ; enfin, pour faire valoir la recherche tant pour ses retombées politiques et programmatiques que pour son potentiel subversif.

On trouvera dans ce numéro de *Francophonies d'Amérique* une sélection de six textes présentés dans le cadre de ce colloque. Tous les articles évoquent d'une manière ou d'une autre des réalités liées aux langues officielles, aux responsabilités et aux rôles des gouvernements ainsi qu'à l'importance d'une recherche universitaire engagée.

Le texte de Julie Boissonneault, du Département d'études françaises de l'Université Laurentienne, traite des représentations du bilinguisme chez un groupe d'étudiants du premier cycle de cette université, une institution officiellement bilingue. L'analyse des résultats d'une enquête par questionnaire menée auprès d'étudiants francophones et anglophones amène l'auteure à conclure qu'« [i]l semble y avoir convergence à propos de la définition qu'on donne du bilinguisme ». Cependant, « même si les étudiants partagent des images concernant les représentations qu'ils se font de la cohabitation et de l'usage des deux langues, des divergences surgissent quant à la prépondérance de ces images ».

Nicolas Béland, Éric Forgues et Maurice Beaudin analysent pour leur part l'évolution comparative du salaire des francophones et des anglophones du Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000. Ces auteurs utilisent les fichiers de micro-données des recensements de Statistique Canada et concentrent leur analyse sur « les salariés masculins de 25 à 54 ans ayant au moins fréquenté l'école secondaire et détenant un emploi régulier et stable sur les segments secondaire et tertiaire du

marché du travail ». Ils montrent que « l'association historique entre le salaire moyen et l'appartenance linguistique ne disparaît pas puisqu'elle se maintient de 1970 à 2000. À compétences identiques, les anglophones gagnaient, en moyenne, nettement plus que les francophones durant cette période ». Ainsi, « la détermination du salaire des travailleurs sur le marché du travail néo-brunswickois demeure influencée par l'appartenance linguistique ». C'est-à-dire que « le poids du bilinguisme dans le monde du travail repose encore habituellement sur les membres de la minorité francophone ».

Dans leur texte, Louise Bélanger-Hardy et Gabrielle St-Hilaire, de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, étudient le profil des personnes admises au programme de common law donné en français de cette université au cours des trente dernières années et l'influence de leur choix de carrière sur leur contribution aux services juridiques en français au Canada. Elles montrent « que les répondants et répondantes sont surtout des francophones de l'Ontario qui, pour la plupart, habitent à Ottawa et travaillent dans le domaine du droit ». Un nombre important d'entre eux exercent le droit à Toronto et dans le nord de l'Ontario. Plusieurs sont en pratique privée et un nombre important travaille au gouvernement fédéral. Cette masse critique de juristes francophones « a eu un effet marqué sur l'accès aux services juridiques offerts en français aux francophones hors Québec ». Ces juristes jouent ainsi « un rôle important dans l'élimination des obstacles systémiques qui empêchent les francophones de se prévaloir pleinement de leurs droits à des services juridiques dans leur langue ».

Pour sa part, Carole Boucher s'est penchée sur l'effet sur la construction identitaire de l'enseignement de la littérature acadienne dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. En s'appuyant sur une analyse des directives ministérielles concernant l'enseignement de la littérature acadienne, de la collection de textes utilisée, des exercices de compréhension en lecture qui s'y rattachent « afin d'analyser si le choix et le traitement des textes acadiens correspondent au rôle que les écrivains acadiens jouent dans leur culture », l'auteure conclut que « le ministère de l'Éducation de la province semble percevoir la problématique de l'identité comme un objet et non comme un processus complexe et dynamique ». En évitant « de tenir compte de l'impact socioculturel des œuvres "fondatrices" plutôt que d'opter pour un choix qui aurait représenté plusieurs facettes de la réalité du peuple acadien, [...] le choix des extraits de textes littéraires acadiens montre

que la réception littéraire et sociale de même que l'atteinte de l'objectif visant à permettre à l'élève de se questionner et "d'acquérir une identité culturelle" ne semblent avoir été prises en considération qu'en de rares occasions ».

L'article de Jacques Michaud, Julie Boissonneault, Daniel Côté, Cindy-Lynne Tremblay et Gratien Allaire porte quant à lui sur le décrochage au secondaire en Ontario français. Dans le cadre d'une entrevue semi-dirigée assortie d'un questionnaire sociodémographique, les auteurs ont interviewé 84 jeunes Franco-Ontariens pouvant être classés dans quatre catégories (décrocheurs, raccrocheurs, étudiantes et étudiants à risque et décrocheurs culturels) et vivant dans huit régions différentes. Les auteurs regroupent les facteurs de risque et de protection relatifs au décrochage en Ontario français en quatre dimensions interdépendantes : l'environnement scolaire (aspects structureaux de l'école et composante curriculaire-pédagogique), l'environnement familial, l'environnement communautaire et les facteurs individuels. Ils concluent que « [l']évaluation des changements à apporter au système d'éducation afin d'atténuer le problème du décrochage doit se faire de façon continue » et que « ces changements au système d'éducation doivent s'appuyer sur la coordination des actions des intervenantes et des intervenants en éducation, que ces derniers soient à l'échelon fédéral, provincial ou régional ».

Le dernier texte présente une réflexion de la sénatrice Claudette Tardif sur le thème « la recherche et les partenariats au service de la dualité linguistique ». Elle y plaide en faveur d'un accroissement des efforts de diffusion de la recherche, en particulier en ce qui concerne la recherche effectuée par les gouvernements et les organismes communautaires. Par ailleurs, elle signale qu'elle entend souvent les intervenants communautaires se plaindre que « les recherches, et particulièrement les paramètres des programmes gouvernementaux, ne reflètent pas la réalité ou ne sont pas adaptés aux besoins des communautés ». Elle en conclut qu'« il y a peut-être lieu de s'interroger quant aux types de recherches qui sont entreprises et à leurs incidences pour la communauté » et « de se pencher sur la manière dont on coordonne et finance la recherche ».

Il faut comprendre que les retombées des recherches sur les langues officielles sont importantes et que les enjeux liés à la structuration de la recherche et à la promotion des partenariats inter-

universitaires et intersectoriels relèvent de la nécessité d'établir des politiques publiques réflexives, qui s'appuient sur des connaissances empiriques. Qu'il s'agisse de similarités ou de différences sociolinguistiques, d'inégalités systémiques entre les francophones et les anglophones, d'accès aux services promis par la *Loi sur les langues officielles*, du besoin d'outiller les écoles pour qu'elles contribuent au développement d'une identité culturelle pertinente ou du besoin de coordonner les actions des instances fédérales, provinciales/territoriales et régionales en matière d'éducation en milieu minoritaire, la recherche sert à clarifier l'état des choses et aussi à définir des besoins, ce qui vient soutenir l'allocation de ressources tant au niveau de politiques et des programmes qu'au niveau de la recherche elle-même. Dans cette optique, la sénatrice Tardif laisse entendre que la recherche en partenariat est d'autant plus pertinente là où il y a des besoins ou des lacunes à combler.

NOTES

1. À ce sujet, on peut aussi consulter l'inventaire de la recherche publié en 2006 sous le titre *La recherche sur la francophonie dans les Amériques*.
2. On peut le vérifier dans le numéro 10 de la Lettre d'information de l'AUFC disponible en ligne : [http://www.aufc.ca/bulletin/lettre_info_10.htm]. Ce numéro est daté de juin 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, Gratien (2005). *Action prioritaire relative au réseau national de la recherche*, rapport préparé pour la Commission de planification de l'Association des universités de la francophonie canadienne, [En ligne], [http://www.aufc.ca/enjeux_interventions/RA-reseau_national_recherche.pdf] (5 février 2008).
- ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE (s. d.). *Plan de soutien à la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire*, Ottawa, AUFC, [En ligne], [http://www.aufc.ca/enjeux_interventions/AUFC-Plan_soutien_recherche.pdf] (5 février 2008).
- ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ET ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES (2006). *La recherche sur la francophonie dans les Amériques*, s. l., AUFC/AIÉQ, [En ligne], [http://www.aufc.ca/enjeux_interventions/AUFC_AIEQ_Rapport_final_mars_06.pdf] (5 février 2008).